

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte**



le 19 NOV. 2015  
jour de sa réception.  
Le Greffier  
(Greffier)

Monsieur Jean-Paul ANSAY, domicilié à 6880 Morteſhan, rue de l'Eglise, 4  
Monsieur Michel ANSAY, domicilié à 6880 Morteſhan, rue de la Madeleine, 2,  
Monsieur Léon COLLIN, domicilié à 6880 Nevraultmont rue Perlieu 34  
Monsieur Benjamin COLLOT, domicilié à 6880 Morteſhan, rue Joybeau, 34,  
Monsieur Bernard COLLOT, domicilié à 6880 Morteſhan, rue Joybeau, 34,  
Monsieur Roger FRANCOIS, domicilié à 6880 Bertrix, avenue de Charmes, 9,  
Monsieur Fabrice GENATZY, domicilié à 6880 Morteſhan, rue de Joybeau, 40,  
Monsieur Manuel GENATZY, domicilié à 6880 Morteſhan rue de Joybeau 40  
Monsieur Philippe GOTAL rue de Bohémont 14 – 6880 BERTRIX  
Monsieur Yvan VAN DEN STEEN, domicilié à 6880 Cugnon, rue de la Chapelle, 1  
Monsieur Denis VERMEYLEN, domicilié à 6880 Cugnon, rue de la Forterreſſe, 1,  
-Madame Céline WENKIN, domiciliée à 6880 Jéhonville rue du Nouvel 68 - - - -

**Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/11/2015 - Annexes du Moniteur belge**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge

## Volet B - Suite

### Composition du Bureau

Monsieur Michel ANSAY, Président du Conseil d'Administration  
Monsieur Benjamin COLLOT, Vice-Président du Conseil d'Administration  
Monsieur Manuel GENATZY, Vice-Président du Conseil d'Administration  
Madame Céline WENKIN, Secrétaire  
Monsieur Jean-Paul ANSAY, Trésorier

Déposé en même temps le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 janvier 2014 et ratifiant ces adaptations/modifications ainsi que le Procès-Verbal de l'Assemblée générale Extraordinaire 2015 du mercredi 09 septembre 2015..

Jean-Paul ANSAY  
Administrateur

Michel ANSAY  
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/11/2015 - Annexes du Moniteur belge